

Corps européen de solidarité pour la période 2021–2027

Le corps européen de solidarité figure parmi les priorités de la Commission européenne pour le mandat actuel sous la rubrique 5 «Promouvoir notre mode de vie européen». Dans un premier temps, le programme a souffert d'un problème d'image de marque et d'un manque de communication, car il était en concurrence avec d'autres programmes préexistants qui menaient des activités similaires. La proposition de règlement actuelle fera du programme un guichet unique pour toutes les activités de volontariat solidaire et humanitaire pour les jeunes. Le Parlement européen devrait voter en deuxième lecture lors de sa session plénière de mai sur le texte convenu à la suite des négociations interinstitutionnelles.

Contexte

Le corps européen de solidarité reste une initiative récente, puisqu'elle n'a été lancée qu'en [2016](#). Il permet aux jeunes et aux organisations de participer à des projets de solidarité qui répondent aux normes d'un label de qualité. L'[objectif](#) général est de renforcer la cohésion, la solidarité et la démocratie en répondant aux besoins concrets de la société et aux enjeux humanitaires. Le programme est l'un des instruments de financement du [cadre financier pluriannuel 2021–2027](#).

Proposition de la Commission européenne

Le 11 juin 2018, la Commission a adopté une [proposition de règlement étendant le champ d'application du corps européen de solidarité](#) afin d'offrir des possibilités de volontariat, de stages ou d'emplois solidaires aux jeunes âgés de 18 à 30 ans. La principale innovation de la proposition est l'intégration d'un nouveau volet «aide humanitaire», qui constituait auparavant un [programme autonome](#). Le regroupement de toutes les perspectives de volontariat au sein d'un programme unique permet de rationaliser les structures, d'accroître la visibilité des activités possibles et de respecter les obligations du traité visant à créer un [corps volontaire européen d'aide humanitaire](#) pour les jeunes Européens.

Position du Parlement européen

La commission de la culture et de l'éducation (CULT) du Parlement a adopté son [rapport](#) sur la proposition en février 2019, le Parlement ayant ensuite adopté sa [position en première lecture](#) en mars 2019. Dans une [résolution](#) de 2017, le Parlement avait demandé à la Commission de définir clairement les objectifs du programme et d'assurer une bonne coordination de la mise en œuvre et du suivi. Le texte final issu des [négociations interinstitutionnelles](#) a été approuvé par la [commission CULT](#) le 11 janvier 2021. Au cours des négociations en trilogue, le Parlement a [obtenu](#) un certain nombre de modifications à la proposition initiale. Selon le texte convenu, le corps européen de solidarité offrira des possibilités de volontariat, mais pas de stages, qui avaient suscité peu d'engouement dans le programme précédent. Le budget devrait être réparti comme suit: 94 % pour des projets de volontariat et de solidarité et 6 % pour des projets d'aide humanitaire. Les activités organisées dans le pays d'origine sont plafonnées à 20 %. Un article consacré à l'inclusion ajoute des mesures de sécurité et de protection renforcées pour tous les participants et les groupes vulnérables. Le Parlement a également obtenu une limite d'âge plus élevée pour les participants au volet humanitaire (35 ans) et une dérogation à la limite d'âge pour les experts et les entraîneurs. Le Parlement était déterminé à défendre une augmentation d'au moins 15 % par rapport au programme précédent. Le budget définitif est de 1 009 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Le Conseil a arrêté sa [position en première lecture](#) le 20 avril 2021. La commission CULT a voté le 10 mai 2021 pour recommander l'adoption du texte, qui doit maintenant être voté par le Parlement en deuxième lecture.

Recommandation pour la deuxième lecture:
[2018/0230\(COD\)](#); commission compétente au fond: CULT;
Rapporteuse: Michaela Šojdrová (PPE, Pologne). Pour plus
d'informations, reportez-vous à notre [briefing](#) «Législation
européenne en marche» consacré à ce sujet.

